

Mazières-en-Gâtine

« Une semaine dernière intense »

Entre une visite de la délégation polonaise de la ville jumelée et l'inauguration du Mémorial des Deux-Sèvres, Mazières-en-Gâtine a connu une semaine particulière, évoquée au dernier conseil municipal.

Vendredi 4 novembre, Alain Clairand a ouvert la séance du Conseil Municipal, en précisant : « Nous avons vécu, une semaine dernière intense, avec, dans le cadre du jumelage avec la Pologne, la visite de Pawel Kazimierski, maire de Lesna-Podlaska et deux de ses proches collaboratrices. Le développement de la coopération entre les deux communes évolue, nous souhaitons partager nos expériences avec les pompiers, les agriculteurs, les activités sportives... Et se concentrer sur les échanges avec les jeunes ».

« Partager avec pompiers, agriculteurs, sportifs »

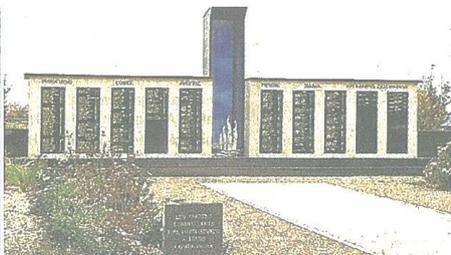
Murielle Girard poursuit : « Nous allons recevoir ce mois-ci quatre professeurs des collèges de Lesna. Ils seront deux jours au collège de Mazières et deux jours à celui d'Airvault. En mai 2017, des collégiens Polonais viendront à Mazières, en 2018 ce sont les Maziérois qui partiront en Pologne, dans le cadre du projet Erasmus, l'échange scolaire européen ».

Mémorial : Alain Clairand, évoque l'inauguration du Mémorial : « Il y avait de 1 800 à 2 000 personnes, plus de 300 portes drapeaux, et la venue du ministre Jean-Marc Todeschini. Et le busage du Mémorial jusqu'à la maison de santé va reprendre bientôt ».

Dissolution du Centre communal



Samedi 29 octobre, le ministre Jean-Marc Todeschini est présent à l'inauguration du Mémorial. Et la délégation polonaise, en réunion de travail, lors de sa visite la semaine dernière.



d'action sociale : « Pour faciliter le travail des collectivités, les communes de moins de 1 500 habitants peuvent dissoudre le CCAS », a précisé Alain Clairand. Le conseil municipal souhaite un temps de discussion et de réflexion avant de prendre sa décision

Modification des statuts de la Communauté de communes du

Pays Sud-Gâtine : « Au 1^{er} janvier 2017, la nouvelle Comcom, réunira les trois Comcom Val d'Egray, Autize et Pays Sud Gâtine, c'est une réalité. Pour être opérationnelle de suite, de nouveaux statuts vont être mis en place pour que les Comcom prennent les compétences qu'elles n'ont pas. » Alain Clairand expose les nouveaux

statuts au conseil, qui vote à l'unanimité la modification.

Mise en place de TIPI : Le paiement par Internet de la cantine, des locations de logement et de réservation des salles est réalisable. « Nous mettons en place, le TIPI, en espérant que dans le futur chacun paiera ainsi. »

